**CURRICULUM VITAE**

**POLLET-PANOUSSIS Delphine**

**43 ans**

**Tel : 06 80 65 47 00**

**delphine.pollet@univ-catholille.fr**

**Docteur en droit public**

**Habilitation à Diriger des Recherches en sciences juridiques**

**Professeur des Universités catholiques**

**Directrice du Master *Professions juridiques et administratives***

**Membre du laboratoire C3RD[[1]](#footnote-1), Faculté de droit, Institut catholique de Lille ; Responsable du groupe de recherches sur « l’alerte »**

**Juge assesseur HCR à la Cour nationale du droit d’asile**

**PARCOURS PROFESSIONNEL**

**-depuis 2021 :** Juge assesseur HCR à la Cour nationale du droit d’asile

-**depuis 2015 :** Directrice du Master *Professions juridiques et administratives* (Faculté de droit-Institut catholique de Lille)

-**depuis 2006 :** Enseignant-chercheur en droit public à la Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

-**de 2003 à 2005 :** Attachée Temporaire d’Enseignement et de Recherche (ATER) à l’Université de Lille 2

-**de 2000 à 2003 :** Allocataire de recherche (ministère de l’Education nationale, de la recherche et de la technologie) et chargée d’enseignement vacataire (Université de Lille 2 et Université d’Artois)

**FORMATION ET DIPLOMES**

**-2019 : Habilitation à Diriger des Recherches en sciences juridiques, politiques, économiques de gestion (Université Jean Monnet, Saint-Etienne)**

**MEMOIRE : LE DROIT ET LE CONTENTIEUX ADMINISTRATIFS A L’EPREUVE DU RISQUE ET DE LA SUBJECTIVISATION**

Soutenu le 24 juin 2019, sous la direction du Professeur Mathieu Disant

**Jury :**

Anne JACQUEMET-GAUCHE, Professeure à l’Université Clermont-Auvergne, Rapporteur

Olivier DESAULNAY, Professeur à l’Université de la Réunion, Rapporteur

Stéphane CAPORAL, Professeur à l’Université de Saint-Etienne, Rapporteur

Didier RIBES, Maître des requêtes au Conseil d’Etat, Président du jury

Vincent CATTOIR-JONVILLE, Professeur à l’Université de Lille 2

- **2006 :** **Doctorat de Droit public**, **mention Très honorable, Félicitations du jury à l’unanimité (Lille 2).**

**THESE : LES ACTES INATTAQUABLES DEVANT LE JUGE ADMINISTRATIF**

Soutenue le 20 mars 2006, sous la direction du Professeur Vincent Cattoir-Jonville.

**Jury :**

Jean-Claude RICCI, Professeur à l’Université d’Aix-Marseille III, Rapporteur

Vincent DUSSART, Professeur à l’Université de Limoges, Rapporteur

Manuel GROS, Professeur à l’Université de Lille 2

Serge DAEL, Conseiller d’Etat, Président de la Cour administrative d’appel de Douai.

- **2000 : D.E.A. de Droit public général, mention Bien (Lille 2).** Mémoire « Contribution à la recherche d’un critère de détermination de l’acte de gouvernement ».

**- 1999 : Maîtrise de Droit public, mention Bien (Lille 2)**

**- 1998 : Licence de Droit, mention Assez bien (Lille 2)**

**- 1997 : D.E.U.G. de Droit, mention Assez bien (Lille 2)**

**- 1995 : Baccalauréat S, mention Très bien**

**RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES**

-**depuis 2015 :** Directrice du Master *Professions juridiques et administratives (PJA)* de la Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

**-de 2012 à 2015 :** Responsable et coordinatrice pédagogique des Masters de la Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

**RESPONSABILITES SCIENTIFIQUES**

- **depuis 2020 :** Responsable de la chronique annuelle « Droit et risque » publiée aux Petites Affiches

- **depuis 2020 :** Co-directrice de la collection « Droit, société et Risque », éditions l’Harmattan

**-depuis 2020 :** Membre de la Commission recherche de l’Université catholique de Lille représentant la faculté de droit

 - **depuis 2014 :** Responsable du groupe de recherche sur « l’alerte » au sein du C3RD (Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit, Faculté de droit-Institut catholique de Lille)

-**depuis 2014 :** Membre du Conseil scientifique de la Faculté, représentante du « Droit public interne »

- **de 2011 à 2013 :** Responsable du groupe de recherche « Droit public » au sein du C3RD

- **depuis 2006 :** membre du C3RD

**TRAVAUX DE RECHERCHE ET PUBLICATIONS**

1. **Ouvrages et contributions à des ouvrages collectifs**

**Ouvrages :**

- *L’essentiel du droit des services publics*, Paris, Gualino, Collection Les carrés, à paraître septembre 2021

- *Cours de Droit administratif*, Paris, Enrick B. Editions, Collection CRFPA, 2020 (avec. A.-C. Grandjean), 371p.

- *Annales corrigées et commentées : droit administratif*, Paris, Gualino, 4ème édition, 2020, 213p.

- *Les lanceurs d’alerte : quelle protection juridique ? Quelles limites ?*, Paris, *LGDJ*, 2017, 424p. (dir. avec le Prof. Disant)

- *Circuler dans la société numérique : Droits et Limites*, Paris, L’Harmattan, Collection « Droit, Société et Risque », 2013, 165p. (dir.)

-*Les actes inattaquables devant le juge administratif*, thèse, Lille 2, Dactylographiée, 2 volumes, 2006, 759p.

**Contributions à des ouvrages collectifs :**

- « L’agent public, lanceur d’alerte », in *Les lanceurs d’alerte*, POLLET-PANOUSSIS D. et DISANT M. (dir), Paris, LGDJ, 2017, pp. 139-151

- « Le mimétisme constitutionnel africain : l’exemple de la RDC », in *Les modèles constitutionnels*, SEGALA S. et AROMATORIO S. (dir.), Paris, 2016, L’Harmattan, pp. 179-213

- « Manifester sa religion : droits et limites. Le point de vue du juge administratif », in *Manifester sa religion : Droits et limites*, DUARTE B. (dir.), Paris, 2011, L’Harmattan, Collection « Droit, Société et Risque », pp. 135-154

- Corrigé su sujet « La Vème République est-elle un régime d’équilibre des pouvoirs ? », et du commentaire d’arrêt de la Cour de Cassation du 2 juin 2000 *Pauline Fraisse*, in *Annales Droit constitutionnel 2006*, VANDENDRIESSCHE X. (dir.), Paris, Dalloz, 2005, p. 75 et 173

- Corrigé du sujet « Souveraineté du peuple et modes d’expression du pouvoir de suffrage sous la Vème République », in *Annales Droit constitutionnel 2005*, VANDENDRIESSCHE X. (dir.), Paris, Dalloz, 2004, p. 416

1. **Articles et notes**

- « La protection renforcée des lanceurs d’alerte dans le cadre de l’Union européenne », *LPA*, 2020, n°40, pp. 9-15

- « La procédure interne de recueil des alertes dans les administrations », *AJDA*, 2019, p. 2168

- « Les sanctions disciplinaires pénitentiaires soumises à un contrôle entier du juge de l’excès de pouvoir », *RFDA*, 2016, pp. 1212-1217

- « Précisions sur le régime des décisions de transfert et de refus de transfert des détenus », *RFDA*, 2014, pp. 965-971

- « Les OGM, le principe de précaution et le juge administratif », *LPA*, 2013, n°241, pp. 10-15

- « Le gestionnaire privé des services publics », in *La notion de personne en droit public*, *Revue Droit de la famille*, 2013, n°12, pp. 27-30

- « Les antennes relais, le principe de précaution et le juge administratif », *LPA*, 2013, n°13, pp. 3-8

- « Le droit pénitentiaire français à nouveau sous les foudres de la Cour européenne des Droits de l’Homme », *LPA*, 2011, n°221, pp. 10-14

- « Les implications contentieuses de la prévention des risques par une autorité de police administrative », *LPA*, 2011, n° 17, pp. 6-10

- « Responsabilité pour risque : la notion de collaborateur occasionnel du service public précisée », *LPA*, 2011, n°18, pp. 7-10

- « Responsabilité pour risque : la jurisprudence *Thouzellier* non applicable aux usagers du service public », *AJDA*, 2011, pp. 1696-1700

- « Quel contrôle du juge administratif pour les sanctions pénitentiaires ? », *JCP G*, n°45-46, 8 novembre 2010, pp. 2118-2121

- « La responsabilité sans faute pour les dommages résultant de vaccinations obligatoires : la confirmation du caractère circonstancié de l’appréciation du lien de causalité entre une vaccination contre l’hépatite B et l’apparition d’une maladie », *LPA*, 2009, n° 180, pp. 10-12

- « Responsabilité pour risque en cas d’accident médical : la confirmation du caractère cumulatif des conditions d’engagement de la responsabilité de la Puissance publique posées par la jurisprudence *Bianchi* », *LPA*, 2009, n° 180, pp. 8-10

- « Une nouvelle hypothèse de contrôle du milieu carcéral par le juge administratif », *RFDA*, 2009, pp. 957-962

-« La Constitution congolaise de 2006 : petite sœur africaine de la Constitution française », *RFDC*, 2008, n° 75, pp. 451-498

- « Vers une disparition prochaine des actes parlementaires ? », *RDP*, 2004, pp.693-714

- « Le renouveau du contentieux administratif généré par le contrôle de gestion », *RRJ-Droit prospectif*, 2004-4, pp.2491-2502

1. **Colloques et congrès**

**Participation/ intervention :**

**-** « La protection des lanceurs d’alerte : état du droit en France et en Europe et axes d’amélioration », intervention, Colloque, « 48 heures Chrono Lanceurs d’alerte », Conseil de l’Europe, 14 et 15 mars 2019

- « Quelle est la meilleure protection juridique pour les lanceurs d’alerte ? », intervention, *Symposium on the Protection of Whistleblowers*, 30 octobre 2017, Genève, PSI, International Labour Office (OIT)

- Propos introductifs et Rapporteur de la table ronde « Le lanceur d’alerte et les risques émergents », *Les lanceurs d’alerte*, Colloque du 30 janvier 2015, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

*-* « Le mimétisme constitutionnel africain : l’exemple congolais », intervention, *Les modèles constitutionnels*, Colloque du 13 novembre 2014, Université de Valenciennes

- « Le gestionnaire privé des services publics », Intervention, *La notion de personne en droit public*, Colloque du 31 mai 2013, Université Catholique de Lyon

- Participation à la table ronde, *L’interdiction de la dissimulation du visage dans l’espace public à la lumière du droit belge*, 10 mai 2011, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

- Modérateur à la table ronde « Le traçage de l’usager », *Circuler dans la société numérique : droits et limites*, Colloque du 1er avril 2010, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

- « Manifester sa religion : droits et limites. Le point de vue du juge administratif », Intervention, *Manifester sa religion : droits et limites*, Colloque du 3 avril 2009, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

**Organisation et coordination scientifique :**

- *Les lanceurs d’alerte*, Colloque du 30 janvier 2015, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille

*- Circuler dans la société numérique : droits et limites*, Colloque du 1er avril 2010, Faculté de Droit de l’Institut catholique de Lille

1. **Conférences** **et Master Class** (animation)

- « Liberté d’expression et lanceurs d’alerte », conférences à l’ENA, cycle international spécialisé d’administration publique sur la Protection des Droits de l’Homme, 19 octobre 2017,18 octobre 2018 et 17 octobre 2019

- « Les lanceurs d’alerte dans la fonction publique », animation d’ateliers de recherche à l’ENA, cycle de formation *Déontologie et service public*, 14 septembre 2018, 10 décembre 2018 et 3 avril 2019

- « Les lanceurs d’alerte, nouveaux acteurs de la démocratie », conférence dans le cadre de la Master Class *Global actors for peace, The role of the individuals*, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille, 20 septembre 2019 (avec Emmanuel Gagnier, rédacteur en chef de Cash Investigations)

- « Lanceurs d’alerte et journalisme », conférence à l’IEP de Lille, 5 février 2019 (avec Antoine Deltour, lanceur d’alerte et Juan Branco, avocat)

1. **Appels à projets**

- Coordinatrice du projet « Campus ouvert et sécurisé : la conciliation de la liberté universitaire et de la sécurité des personnes » (CAMPOS) déposé à l’ANR le 26 octobre 2017, pré-sélectionné mais non admis définitivement (projet classé A – excellent)

1. **Direction de travaux de recherche/ participation à des jurys de thèse**

- Membre du jury de thèse d’Amélie Lachapelle, « La dénonciation fiscale à l’ère des lanceurs d’alerte : de la complaisance à la vigilance », Université de Namur, juin 2020

- Directrice de nombreux mémoires d’étudiants de Master 2 dans le domaine du droit administratif, de la procédure administrative contentieuse et la protection des droits fondamentaux

1. **Travaux de vulgarisation**

- Participation à l’émission de radio « Matières à penser » de Dominique Rousset sur France Culture, diffusion le 13 mars 2019 : « Lanceur d’alerte : délateur ou Saint Just ? Que dit le droit ? »

<https://www.franceculture.fr/emissions/matieres-a-penser/lere-des-lanceurs-dalerte-35-lanceur-dalerte-delateur-ou-saint-just-que-dit-le-droit>

- Réalisation de chroniques juridiques télévisuelles sur la chaîne Grand Lille TV

- Corédactrice du Bulletin du C3RD (veille juridique sur les axes du projet scientifique du C3RD)

**ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

1. **Cours magistraux**

**Droit administratif :**

-**Cours de Droit administratif, Licence 2, 2nd semestre** (les actes unilatéraux, les contrats, la responsabilité administrative), Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : depuis 2007, volume de 36H assorti de travaux dirigés impliquant la gestion d’une équipe pédagogique conséquente

*NB :* *depuis 2015, le cours est enseigné en innovation pédagogique : volume de 30H, distribution d’un pré-read aux étudiants, cours assorti de travaux encadrés (9x3H) impliquant la gestion d’une équipe pédagogique*

-**Cours de Droit administratif, Licence 2, 1er semestre** (le principe de légalité et ses atténuations, le service public et la police administrative), Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : depuis 2010, volume de 36H assorti de travaux dirigés impliquant la gestion d’une équipe pédagogique

*NB : depuis 2015, le cours est enseigné en innovation pédagogique (selon les mêmes modalités que celles décrites précédemment)*

-**Cours de droit administratif approfondi, Master 2 *Professions Juridiques et Administratives***, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : depuis 2006, volume de 20H : Cours d’actualisation, assorti d’épreuves d’entraînement en vue de la préparation de divers concours

-**Cours de droit administratif, Prép. ENA**, IEP de Lille : de 2014 à 2016, volume de 20H : Cours d’actualisation, assorti de galops d’entraînement (pour les préparationnaires internes ou externes). Participation aux jurys d’admission

**Droit des services publics :**

**-Cours de droit des services publics, Master 1 droit public,** Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : depuis 2009, volume de 36H assorti de travaux dirigés impliquant la gestion d’une équipe pédagogique

*NB : depuis 2015, le cours est enseigné en innovation pédagogique (selon les mêmes modalités que celles décrites précédemment)*

-**Cours de Grands services publics, MAP 1**, IPAG de Valenciennes : de 2010 à 2011, volume de 30H.

**Droit des libertés fondamentales :**

-**Cours de droit des libertés fondamentales, Licence 3**, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : depuis 2011, Volume de 30H assorti de travaux dirigés impliquant la gestion d’une équipe pédagogique

*NB : depuis 2016, le cours est enseigné en innovation pédagogique (selon les mêmes modalités que celles décrites précédemment)*

-**Cours de Libertés fondamentales, Prép. Avocat**, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : de 2012 à 2013, volume de 20H, cours d’actualisation

**Contentieux administratif :**

-**Cours de Procédure administrative contentieuse, Master 2 *Professions juridiques et administratives***, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : depuis 2007, volume de 20H : Cours d’actualisation, assorti d’épreuves d’entraînement en vue de la préparation de divers concours

-**Cours de Pratique du contentieux administratif, Master 1 Droit public**, Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille : de 2007 à 2013, volume de 36H assorti de travaux dirigés (réalisés sous forme de procès simulés) impliquant la gestion d’une équipe pédagogique

1. **Séminaires :**

-**Procès simulés, Master 2 *Procédures et droit du contentieux***, Faculté de droit de l’Université d’Artois : de 2008 à 2010, Volume de 20H

-**Procédures d’urgence, *Master 2 Procédures et droit du contentieux***, Faculté de droit de l’Université d’Artois : de 2008 à 2010, Volume de 20H

1. **Travaux dirigés :**

-**Droit administratif, Licence 2 : -** de 2000 à 2005 et de 2006 à 2008 : Faculté de droit de l’Université de Lille 2

 - de 2006 à 2008 : Faculté de droit de l’Institut catholique de Lille (accompagnés de Conférences de méthode)

-**Droit constitutionnel, Licence 1 :** de 2003 à 2005 : Faculté de droit de l’Université de Lille 2

-**Contentieux administratif, Master 1 :** de 2002 à 2003 : Faculté de droit de l’Université d’Artois

1. **Formations :**

**-Initiation à la procédure administrative contentieuse, D.U. Expert judiciaire**, de 2007 à 2010, Volume de 6H, Faculté de droit, Institut catholique de Lille

-**Initiation au droit public, Conseil général du Nord**, volume de 12H (2 jours) en 2010, 2011, 2015.

1. Centre de recherche sur les Relations entre les Risques et le Droit. [↑](#footnote-ref-1)